

MINISTRY [Usa] Kill for kicks (Cocomelos Recs / CD
Music - BOOTLEG 1993)



Enregistré le 27 décembre 1992 à Los Angeles, ce pirate au son cru bastonne dru,

de l'introductif *N.W.O.* (un morceau terrifiant de puissance) à la reprise de [BLACK SABBATH](#) *Super-naut* (Sic). Si l'on déplore l'absence du fantastique *Burning inside* ou du panzer sous térébenthine *Jesus Built My Hotrod*, le reste du menu déglingue les conduits auditifs de façon professionnellement barbare : [MINISTRY](#) a en effet au catalogue des merveilles issues de nombre d'albums mythiques : [The Land of rape and honey](#) (1988, dont sont extraits *The Missing / Deity* et *Stigmata*),

[The Mind is a terrible thing to taste](#) (1989, qui contient *So what* et *Thieves...*) et à l'époque le dernier en date [ΚΕΦΑΛΗΘ](#) (1992, une tuerie d'une violence jouissive comme le rappellent les tubes imparables *N.W.O.*, *Hero*, *Psalm 69*, *Just One Fix*, *TV II* - ici intitulée *TV Song* - et *Scarecrow*).

Un témoignage historique d'une tournée loupée par nos services de pré-surdité curieuse, on s'étonne d'ailleurs qu'à l'inverse de quasiment toutes les autres époques celle-ci ne soit pas représentée par un live décent, celui-ci n'est tout de même pas toujours d'une clarté absolue mais bon, on prend ce qui vient, pas vrai ?

Soixante-trois minutes de chaos organisé sorties par un label italien sûrement peu scrupuleux mais qui renferme dans son catalogue d'innombrables live de groupes internationalement reconnus.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.